

Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement et Risques
Cellule Prévention des Risques

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement Durable et de la Mer

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles

Carte Réglementaire

LES CLEFS

Réglementations des zones

- Zone à prescriptions fortes, inconstructible
- Zones à prescriptions fortes, reconstructions sous conditions
- Zones à prescriptions faibles ou moyennes, constructibles sous conditions
- Zones à prescriptions faibles ou moyennes et d'avalanches exceptionnelles
- Zones à prescriptions limitées, d'avalanches exceptionnelles

Identification des zones

Numéro de zone → 21/D m Règlement(s) applicable(s)

Échelle 1/5000 Carte 1/1 20/06/2019

181, rue des Bécasces
38000 crotes
Tél: 04 76 92 22 22
Fax: 04 76 92 22 23
contact@geolithe.com

Géolithe, Ingénieurs-Conseils en Risques naturels
Dossier 16-337 1 2 e

